

Ray-Grass, Vulpin : une problématique généralisée en grandes cultures

#StopAdventices

La gestion des graminées représente un enjeu de production pour les grandes cultures. Le ray-grass et le vulpin sont aujourd'hui des espèces problématiques sur l'ensemble du territoire ; l'ancienneté de leur présence est variable selon les régions. Plusieurs facteurs expliquent souvent les situations observées.

Gestion des adventices : un enjeu de production

La présence de graminées dans une parcelle engendre une certaine nuisibilité pour la culture en place. En entrant en concurrence pour les ressources disponibles (eau, éléments nutritifs, lumière), elles peuvent affecter significativement la production. L'impact varie selon l'espèce concernée : les pertes peuvent aller de quelques quintaux à plus de 60 q/ha sur blé et maïs et dépasser 25 q/ha sur colza. Si les baisses de rendements sont indéniables, des études sont en cours pour tenter de déterminer plus précisément cette nuisibilité primaire directe. De plus, des difficultés à la récolte peuvent largement augmenter la pénibilité du travail. La dégradation du produit récolté (qualité sanitaire, impuretés...) génère également une nuisibilité primaire indirecte qui a un impact négatif sur sa valorisation sur les marchés et le revenu final. Enfin, la nuisibilité secondaire (augmentation du stock semencier) se répercute sur les cultures suivantes, impactant également le potentiel de production et la valeur patrimoniale des parcelles.

Les informations présentées dans cet article sont le fruit d'une enquête réalisée auprès de plus de 80 structures (acteurs locaux) sur 2024-2025 dans le cadre du projet GRAMICIBLE.

Une distribution des graminées automnales généralisée

Le ray-grass, capable de lever tout au long de l'année, est largement signalé sur l'ensemble du territoire, témoignant de sa grande adaptabilité à se développer dans des situations pédoclimatiques variées. Le vulpin, présentant une levée majoritairement automnale, reste quant à lui une problématique ancrée dans l'Est et le Nord-Est de la France, bien que présent dans d'autres régions.

Les zones ray-grass d'une part, et les zones vulpin d'autre part, tendent à se développer à travers le territoire, tout comme les zones mixtes de ces deux espèces, complexifiant leur gestion (figure 1).

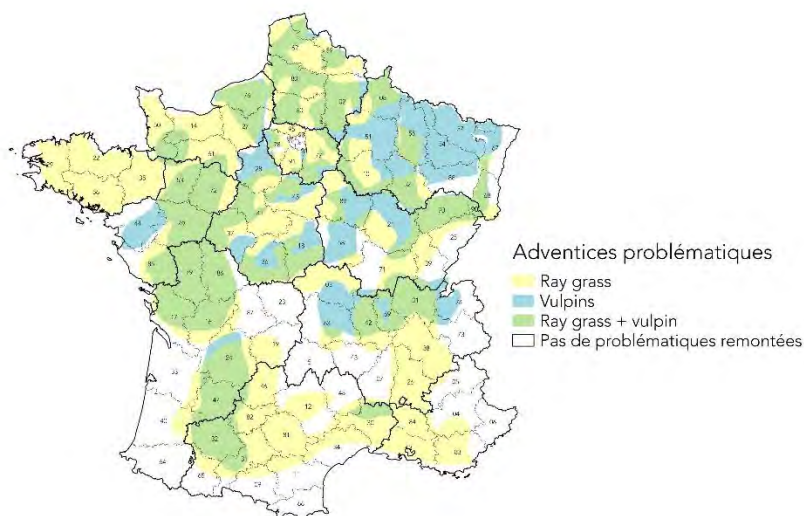


Figure 1- Carte des graminées automnales problématiques sur le territoire national (ray-grass et vulpin) établie en 2025 à la suite de l'enquête des partenaires locaux

Une ancienneté variable selon les régions

Une forte disparité entre les régions ressort (figure 2). Le Centre de la France ainsi que le Sud semblent être des foyers historiques de graminées automnales avec des problématiques remontant à plus de 15 ans. A l'inverse, des zones encore récemment indemnes voient leur situation se dégrader, d'après les remontées terrain.

Il convient de noter que la coloration d'une zone indique seulement l'ancienneté de la situation graminées automnales, et que les niveaux de dégradation au sein de chaque zone sont variables (situations plus ou moins contrôlées selon la pression, stables, en voie d'amélioration...).

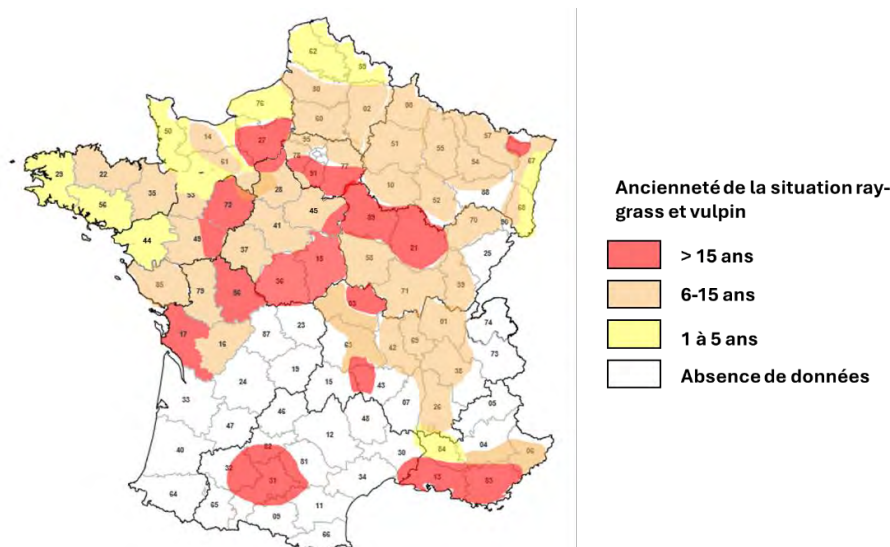


Figure 2 - Carte de perception d'ancienneté de la situation ray-grass/vulpin établie en 2025 à la suite de l'enquête des partenaires locaux

Une dégradation liée aux résistances, aux rotations et au climat



Figure 3- Les trois principales causes de dégradation dans la gestion des adventices (toutes régions) selon l'enquête des partenaires locaux

La gestion des graminées automnale se dégrade en raison de plusieurs facteurs. Les trois principaux cités par les organismes (coopératives, chambres d'agriculture, négoce, instituts) interrogés sont les suivants (figure 3) :

- Le développement des résistances associé à la réduction du nombre de substances actives autorisées sur le marché : les herbicides antigraminées contenant des substances actives appartenant aux groupes HRAC 1 ou 2 sont très touchés par ce

phénomène, ce qui a conduit de nombreux secteurs à basculer en herbicides d'automne sur céréales à paille par exemple. Des cartes de résistances sont en cours d'élaboration.

- Des rotations culturales courtes qui entraînent un manque de diversité des modes d'action dans les cultures, favorisant certaines adventices et donc une augmentation des stocks semenciers.
- Des conditions climatiques difficiles compliquant les interventions chimiques ou mécaniques avec des fenêtres d'intervention plus ou moins restreintes selon les années et les contextes pédoclimatiques. Ce facteur ressort d'autant plus dans les diagnostics que les campagnes 2023-2024 et 2024-2025 ont été globalement compliquées.

Des situations à contraintes naturelles fortes fragilisées

Ces facteurs sont d'autant plus impactants dans des situations à contraintes naturelles fortes.

- Les sols argileux et les limons hydromorphes posent ainsi des difficultés pour travailler au bon moment, du fait de leur sensibilité à l'humidité. Le mauvais drainage de certaines parcelles, couplé à l'interdiction de l'utilisation de certaines substances actives, réduit encore les marges de manœuvre.
- L'absence d'irrigation (ou des restrictions) limite la diversification, en particulier en sols superficiels. Les rotations sans culture de printemps ou d'été aggravent les situations. Les rotations courtes réduisent les opportunités en interculture. Elles restreignent aussi l'accès aux molécules herbicides. L'ensemble de ces facteurs contribue donc à la dégradation des situations.

Le manque de temps : un facteur aggravant fréquemment cité

Plusieurs autres facteurs contribuent à l'aggravation de la problématique actuelle. Sont cités notamment :

- L'agrandissement des exploitations.
- La simplification des pratiques agricoles.
- La réduction du travail du sol : les systèmes sans labour sont généralement plus exposés aux impasses, notamment lorsqu'aucun travail du sol n'est effectué, réduisant les leviers mécaniques disponibles pour gérer les adventices.
- Un entretien insuffisant du matériel (nettoyage des moissonneuses batteuses en période de moisson)

Le manque de temps est cité de nombreuses fois lors de ces entretiens d'enquête auprès des partenaires locaux. Il peut être une conséquence des agrandissements et/ou à l'origine de la simplification des pratiques et la réduction du travail du sol. Certains organismes observent une augmentation du pourcentage de double-actifs, tandis que d'autres signalent au contraire leur disparition progressive, signe d'une modification de l'organisation du temps de travail. Par ailleurs, certaines exploitations sont désormais entièrement gérées par des prestataires. Ces phénomènes sont amplifiés par une main d'œuvre agricole qui tend à se raréfier.

Ces différents facteurs concourent à l'apparition de véritables situations d'impasse sur certaines parcelles, où les marges de manœuvre agronomiques, techniques ou réglementaires sont devenues extrêmement limitées.

Que disent les agriculteurs ?

Une enquête nationale en ligne a été menée entre janvier et mars 2025, et a mobilisé 1398 agriculteurs répondants. Les témoignages recueillis viennent illustrer et corroborer les informations issues des diagnostics nationaux. Il convient cependant de modérer l'impact de l'enquête, puisque la diffusion en ligne a favorisé les répondants déjà sensibilisés à la problématique, sous-représentant les agriculteurs moins informés. L'échantillon présente une forte représentation des zones agricoles à dominante céréalière, et par conséquent une majorité de systèmes de production en grandes cultures (78%) par rapport à la polyculture-élevage (21%).

- 72% des répondants ont des problèmes de désherbage avec impact sur leur production. Parmi eux, 81% estiment que la situation se dégrade.
- Le ray-grass et le vulpin dominent en tant qu'espèces problématiques, avec 55,3% des mentions.
- 85% des répondants reconnaissent un problème de graminées d'automne résistantes, par ressenti (63%) ou confirmé par des tests (22%). Attention cependant à l'écart entre la perception souvent surestimée et les données mesurées.

Le projet GRAMICIBLE fait partie du plan d'action « Gestion des graminées adventices dans les rotations de grandes cultures », dispositif connu sous le sigle PARSADA- financé par le Ministère en charge de l'Agriculture dans le cadre de la stratégie Ecophyto.